

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 13 septembre 2022 à 13h30

Au palais de justice de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN SEUL LOT

Un immeuble sis à **BOBIGNY (93000)**

46 rue Camier

Cadastré section AO n° 319, lieudit « Chemin de la Madeleine » pour une contenance de 2 centiares, section AO n° 320, lieudit « Chemin de la Madeleine » pour une contenance de 1 centiare, section AO n° 332, lieudit « 48 rue Camier » pour une contenance de 01 are 14 centiares, section AO n° 327, lieudit « Avenue Paul Vaillant Couturier » pour 09 centiares, section AO n° 335, lieudit « Avenue Paul Vaillant Couturier » pour 17 centiares

Une MAISON D'HABITATION avec jardin et garage séparé et portillon d'accès comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Me Stéphanie ROBILLARD, Huissier de Justice Associé à ROSNY SOUS BOIS (93), en date du 12 janvier 2021 :

- Au rez-de-chaussée : hall d'entrée, WC, cuisine, salon avec accès au **JARDIN**, escalier
- Au 1^{er} étage : palier, deux chambres dont une avec **TERRASSE**, bureau, salle de bains avec WC, cage d'escalier
- Au 2^{ème} étage : chambre, bureau, salle d'eau avec WC.

Le tout d'une superficie habitable de **93 m²** - Selon même PV, les lieux sont occupés par les propriétaires.

Cette vente a lieu à la requête du **CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE DÉVELOPPEMENT (CIFD)**, venant aux droits du **CRÉDIT IMMOBILIER DE FRANCE - ÎLE DE FRANCE** par suite d'une fusion-absorption en date du 1^{er} mai 2016 (assemblée générale extraordinaire en date du 21 avril 2016), Société Anonyme au capital de 124.821.703,00 €, immatriculée sous le numéro 379 502 644 au registre du commerce et des sociétés de PARIS, dont le siège social est sis 26/28 rue de Madrid 75008 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice domiciliés en cette qualité de droit audit siège, ayant pour Avocat **Maître Myriam CALESTROUPAT**, Avocat Associé de la SCPA CALESTROUPAT - THOMAS & Associés, Avocat Associé au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 116.000 € (CENT SEIZE MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 11.600 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à MONTREUIL SOUS BOIS, le 15 juillet 2022, par l'avocat poursuivant, Signé Maître Myriam CALESTROUPAT

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Myriam CALESTROUPAT**, Membre Associé de la SCPA CALESTROUPAT-THOMAS & Associés, Avocat, 8 ter Boulevard Henri Barbusse (93100) MONTREUIL, TEL. 01.48.58.17.06, mail : cabinet@fgtavocats.com, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 21/02224)

▶ Sur INTERNET : www.licitor.com www.avoventes.fr

Sur les lieux pour visiter le **vendredi 2 septembre 2022 de 15h30 à 16h**